



**LA MUNICIPALITÉ DE CORCELLES-PRÈS-CONCISE**

a le devoir de faire part du décès de

**Monsieur Gilles POINTET**

*syndic*

*ancien commandant du feu*

Elle adresse à toute sa famille, ses meilleurs messages de sympathie.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.